



MACTEEP
PROFESSIONNEL

NETTOYANT MULTI-SURFACES

HYGIENE GENERALE

Caractéristiques

Aspect : liquide
Ph à l'état pur : $7,5 \pm 0,5$
Solubilité : totale dans l'eau.
Couleur : orange (agrumes), verte (pomme), jaune (citron)

- Odeur : agrume, pomme, citron
- Densité à 20 °C : $1,000 \pm 0,005$

Utilisation

MACTEEP Nettoyant multi-surfaces dissout la saleté, dégraisse et fait briller. Les différents parfums, frais et agréables laissent aux locaux une agréable odeur de propre et de fraîcheur. MACTEEP Nettoyant multi-surfaces est recommandé pour l'entretien manuel de toutes les surfaces lavables : murs peints, surfaces émaillées, surfaces stratifiées, éviers, équipement sanitaire (lavabos, baignoires, douches) sols carrelés, revêtement plastique non protégés ou protégés par des émulsions autolustrantes résistant aux agents nettoyants.

Mode d'emploi - dosage

S'utilise dilué dans l'eau, tiède de préférence, à raison de 50 ml pour 8 litres d'eau. En autolaveuse : diluer à 1 %
S'utilise pur sur une éponge humide pour éliminer les taches difficiles. Inutile de rincer dans le cas de lavage des sols.
Pour le MACTEEP Nettoyant multi-surfaces citron : un rinçage à l'eau potable est nécessaire dans le cas d'entretien de surfaces susceptibles d'être au contact de denrées alimentaires.

Réglementation – précautions d'emploi

Le MACTEEP Nettoyant multi-surfaces *citron* est conforme à l'arrêté du 8 septembre 1999 (modifié par l'arrêté du 19 décembre 2013) relatif aux procédés et produits utilisés pour le nettoyage des matériaux et objets destinés à entrer en contact avec des denrées, produits et boissons pour l'alimentation de l'homme et des animaux. Ne pas mélanger à d'autres produits. En cas d'utilisation à l'état pur, il est conseillé de porter des gants de ménage. En cas de projection accidentelle dans les yeux, rincer immédiatement à l'eau. Reproduire l'étiquetage si transvasement dans un autre contenant. Stocker le produit dans son emballage d'origine à l'abri de la lumière et à une température comprise entre 5° et 30°C. Produit destiné à un usage uniquement professionnel.
Formule déposée au centre antipoison de Nancy tél 03.83.32.36.36
Etiquetage réglementaire –cf section 2 de la FDS
Selon le règlement CE 1272/2008 et ses modification (étiquetage dit CLP) : étiquetage additionne : EUH 210
Transport ADR cf section 14 de la FDS : non soumis
Code douanier : 3402.90.90

UV : bidon de 5 L (Cdt : carton de 2 bidons)

Réf. 1056 – POMME

Réf. 1057 – AGRUMES

Réf. 1058 – CITRON

Réf. CB/1056-57-58/NOV4saisons/MAJ2016.11

Ces informations données à titre indicatif sont le reflet de nos connaissances. Elles ne sauraient en aucun cas engager notre responsabilité quant aux dommages ou dégâts résultant d'une mauvaise utilisation du produit.

Distribué par
les Entreprises du réseau

HYG'UP

A LA POINTE DE L'HYGIENE

www.hyg-up.com